

Les Infos de Base

Mercredi 4 décembre 2013
volume 16, numéro 49
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Mise à jour des infobases via l'Internet

Mise à jour des infobases via l'Internet

3

Quoi de neuf dans Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 49 du 4 décembre 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 21, 22, 24, 25 et entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 49 du 4 décembre 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 48 du 30 novembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 48 du 27 novembre 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 47 du 23 novembre 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 17 septembre 2013 et à la

Gaz. Can., Partie II, n° 25 du 4 décembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 4 décembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 23 novembre 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 novembre 2013 et contient maintenant 9 349 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2013, RLRQ, c. **A-3.001**, r. 15 (2013).

Fin d'effet.

Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2014, RLRQ, c. A-3.001, r. 15 (2014), nouveau.

Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2013, RLRQ, c. A-3.001, r. 16 (2013).

Fin d'effet.

Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2014, RLRQ, c. A-3.001, r. 16 (2014), nouveau.

Règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus, RLRQ, c. **A-18.1**, r. 2, remplacé.

Règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus, RLRQ, c. A-18.1, D. 1218-2013 du 20-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5296, a. 7.

Règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus, RLRQ, c. A-18.1, D. 1218-2013 du 20-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5296, nouveau.

Tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux recours instruits devant le Tribunal administratif du Québec, RLRQ, c. **J-3**, D. 912-2013 du 04-09-13, (2013) 145 G.O. 2, 4061, nouveau.

Règlement sur les quotas des producteurs de lait, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 208, a. 6.3.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs de lait, Décision 10147 du 15-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5479, a. 1.

Règlement sur les parcs, RLRQ, c. **P-9**, r. 25, aa. 3, 7, 11, 22, ann. I, 27.

Règlement modifiant le Règlement sur les parcs, D. 1201-2013 du 20-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5290, aa. 1-6.

Règlement sur l'établissement du parc national d'Opémican, RLRQ, c. P-9, D. 1200-2013 du 20-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5276, nouveau.

Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire, RLRQ, c. **R-15.1**, r. 2, aa. 38.1-38.22.

Règlement modifiant le Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire, D. 1203-2013 du 20-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5292, a. 1.

Règlement sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c. **S-2.1**, r. 13, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, D. 1079-2012 du 14-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 5130, a. 1 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Régime de pensions du Canada, L.R.C. 1985, ch. **C-8**.

Règlement sur le Régime de pensions du Canada, C.R.C., ch. 385, aa. 2, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 34.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le Régime de pensions du Canada, DORS/2013-208 du 22-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2604, aa. 1-8.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2013-185 du 21-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2345, a. 1.

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. 1985 (5^e suppl.), ch. **1**.

Règlement de l'impôt sur le revenu, C.R.C., ch. 945, aa. 7305, 7305.01, 7305.02.

Règlement modifiant le Règlement de l'impôt sur le revenu (report au titre du bétail), DORS/2013-206 du 22-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2582, aa. 1-3.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. **27**.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 179, 182-182.2, 183, 190, 228, 258.1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2013-201 du 14-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2564, a. 1;

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2013-210 du 25-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2616, aa. 1-5.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, L.C. 2002, ch. **1**.

Règles concernant la gestion des dossiers judiciaires de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique en matière criminelle, TR/99-104, aa. 1, 5, 7-10, formules 1-4.

Règles modifiant les Règles concernant la gestion des dossiers judiciaires de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique en matière criminelle, TR/2013-120 du 20-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2560, aa. 1-6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD). Nous utilisons un outil de nimbo-

informatique nommé **Wuala de LaCie** Légal.
(<http://www.wuala.com/>) pour livrer
chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

Quoi de neuf dans Accès Légal

Les abonnés Wuala profitent désormais d'une *Infobase Gazettes du Canada Partie III* contenant le texte intégral des GCIII depuis 1974.

Les GCIII sont également disponibles depuis 1974 via le service web d'Accès